

# À Rouen, pas de place en section Ulis, la petite Louise privée de rentrée

Mélanie BOURDON

6-7 minutes

---

C'est un triste constat que nous faisons chaque année : à l'approche de la rentrée scolaire, le nombre d'appels de parents d'enfants en situation de handicap se multiplie. Malgré des orientations claires, des préconisations de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et l'attribution d'une place en classe Ulis ou d'un Auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), ces jeunes restent privés de rentrée.

Cette fois, c'est Céline Gasch, maman de la petite Louise, 7 ans la semaine prochaine, qui nous contacte la première. Sa fille souffre d'un autisme modéré haut potentiel. Scolarisée quatre ans en maternelle, elle a reçu une orientation en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) pour son entrée en CP. Mais, faute de place, Louise devra rester à la maison, mardi 1er septembre 2020.

## **Le jugement non respecté par le rectorat**

*« Officiellement, ils proposent de la scolariser avec un AVS. Mais l'AVS n'a pas été trouvé et, de toute façon, Louise ne tiendra pas dix minutes devant un bureau. Alors on va me proposer de l'inscrire au CNED [le Centre national d'enseignement à distance, Ndlr], mais elle ne va pas pouvoir suivre, même si elle est très intelligente, du fait de ses blocages. Il va y avoir des contrôles et je vais finir avec un signalement »*, lâche, dans un souffle, cette

maman désespérée, mais combative.

En maternelle, après une bonne première année à l'école Catherine-Graindor, en centre-ville de Rouen, la moyenne section s'est révélée plus difficile pour Louise, « *avec une AVS non formée* », déplore sa mère, qui, en plus de gérer le mal-être de sa fille, devait à l'époque se battre contre un cancer. La petite est alors scolarisée à Émile-Zola, à Canteleu, établissement proche du domicile de son grand-père, qui l'accueille ainsi que sa mère le temps des soins de cette dernière.

Louise enchaîne ensuite deux fois la grande section. « *Ça s'est mal passé avec l'institutrice, qui lui faisait peur. Elle n'a fait aucun progrès* », regrette Céline Gasch. Dans le même temps, la maman, qui n'est pas en état de travailler, voit ses aides sociales pour Louise diminuer, sans raison apparente.

Voyant la rentrée en CP de sa fille compromise, Céline Gasch saisit le tribunal en août 2020. Le 4, le juge contraint le rectorat à trouver une place à Louise, dans les quinze jours. Mais toujours rien... De même, la neuropsychologue qui a étudié le dossier de Louise pour la MDPH a préconisé l'octroi d'un ordinateur ou d'une tablette, ainsi que des séances avec un ergothérapeute, afin d'accompagner celle qui présente des troubles de la motricité fine. Là encore, aucun retour du rectorat. « *J'ai déposé un recours, mais la réponse peut prendre six à neuf mois* », reproche la maman.

En attendant, Louise, pourtant pleine de qualités, voit son avenir lui échapper, faute d'une prise en charge adaptée.

**Contacté à de très nombreuses reprises sur le cas de Louise et sur la rentrée des enfants en situation de handicap, le rectorat de Rouen n'a pas donné suite à nos demandes.**

### **En chiffres**

La MDPH indique que « *l'ensemble des décisions concernant la*

*scolarité sont transmises à l'Éducation nationale (...) qui est ensuite chargée de la mise en œuvre pour l'affectation dans les parcours, la mobilisation d'AESH ou de matériel pédagogique ».* Au 31 juillet 2020, 2 800 décisions ont été prises et 410 sont inscrites à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de fin août 2020, qui statue sur les différents cas.

Outre les décisions antérieures, valables sur plusieurs années, la MDPH a transmis à l'Éducation nationale cette année :

1 509 accords d'AESH, 267 accords pour du matériel pédagogique adapté et 1 032 orientations, en Ulis.

De plus, en cette année particulière, l'ordonnance n° 2020-312 prévoit le renouvellement des orientations scolaires, lorsque la décision n'a pu être prise avant le 31 juillet 2020.

**Que deviennent-ils ?**

Gaétan Aufrère.

Gaétan Aufrère.

**En juin 2020 , nous vous faisons part des cas de trois enfants en situation de handicap qui rencontraient également des difficultés dans leur prise en charge. Nous avons pris de leurs nouvelles.**

Louis Dufour, 4 ans, n'avait pas pu reprendre l'école avant le 22 juin 2020, compte tenu de la rigueur du [protocole sanitaire](#) jusqu'alors. Il pourra faire sa rentrée normalement, accompagné d'une AESH. Grâce à une prise en charge adaptée, le petit garçon fait beaucoup de progrès.

Lucas Bezault, 9 ans, atteint d'autisme, était suivi par une AESH depuis plusieurs années. En confiance, il progressait bien. Malheureusement, une erreur dans un formulaire a modifié le lieu d'affectation de la salariée. Si Lucas bénéficiera bien d'une AVS à la rentrée, il ne s'agira pas de celle qu'il connaissait. Une vraie difficulté pour ce petit garçon qui a tant besoin de repères stables.



**A partir de 1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

**Gaétan, sans solution**

Après quelques débuts chaotiques, Gaétan Aufrère, 6 ans, avait pu

reprendre l'école au printemps 2020. Mais ce fragile équilibre est de nouveau menacé. Jusqu'à hier soir, aucun AESH ne lui été assigné. La dame qui s'occupait de lui l'an dernier a été affectée à une autre élève. Une situation très préoccupante pour le petit garçon et pour sa mère, Isabelle Thaille, qui l'élève seule. « *Ces dispositions sont illogiques, car Gaétan, comme tout autiste, a besoin de continuité.* » Le fait de devoir changer d'AESH risque de le perturber.

Ce n'est qu'au prix de nombreuses tentatives de prise de contact avec le rectorat, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Maritime et le Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial), que cette maman a, enfin, pu obtenir une AESH pour son fils. Mais cette dernière travaillant sur plusieurs écoles, Isabelle Thaille redoute déjà des soucis d'emploi du temps.